

CARNETS DE GUERRE DE BARBERON

Fiche d'interprétation : une vision humaniste de l'ennemi

Etude de cas	La négation et la haine de l'ennemi	Les représentations nuancées	L'auteur et l'autre image de l'ennemi
Un train de prisonniers (N°3) Ste Ménehould (Marne), le 29 décembre 1914	L'ennemi objet de haine à travers les vexations et humiliations portées par les soldats et les civils	Distinction faite par l'auteur entre le simple soldat innocent de son sort et les officiers jugés « antipathiques ».	L'auteur décrit des prisonniers heureux d'en avoir fini avec la guerre
Des prisonniers allemands (N°9) Cappy (Somme), le 1er juillet 1916		Attitude digne des soldats devant le convoi de prisonniers comparée avec l'attitude des civils observée un an plus tôt.	
La visite d'un cimetière allemand (N°10) Dompierre (Somme), le 6 juillet 1916			Découverte de l'autre, de ses sentiments et de ses croyances à travers la description de tombes allemandes
La découverte de cadavres allemands (N°17) Maricourt (Somme), le 13 novembre 1916	La négation de l'ennemi à travers la spoliation de ses biens et effets personnels. Attitude à rapprocher avec la banalisation de la mort et la perte de sensibilité chez le combattant.	L'attitude respectueuse de l'auteur et de ses camarades qui arrangent la tombe de manière à ce que la famille puisse la retrouver.	Description d'une carte et d'une photographie appartenant au mort. Evocation de l'univers familial et des croyances du disparu.
La dégradation de tombes allemandes (N°26) Bieuxy (Aisne), le 6 février 1918	L'ennemi objet de haine par la suppression des noms inscrits sur les tombes. Attitude rattachée à la dynamique de la violence en temps de guerre.	Mise à égalité des représentations et des comportements vis à vis de l'autre dans chaque camp.	
Le regard combattant sur l'ennemi (N°6) Rosières (Somme), mars 1916	La plus grande réceptivité des soldats originaires de la ville aux arguments de la propagande. Une expression vindicative du sentiment patriotique chez ces derniers, aspect qu'il faut sans doute rapprocher des réseaux de sociabilité, de formation et d'éducation élargis dans lesquels se trouvent insérés ces soldats. Parmi les arguments relevés : la croyance en la victoire proche ; la responsabilité allemande dans le déclenchement des hostilités ; les intérêts des ouvriers (salaires). A noter le cas particulier du soldat originaire d'une ville en territoire occupé qui le conduit à exprimer un jugement radical sur l'ennemi.		
La confrontation entre civils et occupants (N°19) Secteur de Roye (Somme), mars 1917	<p>Les violences et souffrances des populations civiles des territoires occupés : les réquisitions imposées par l'occupant ; l'évocation de la main-d'œuvre déportée ; des prisonniers russes et français ; des interdits (déplacements, couvre-feu) ; des destructions pour couvrir la retraite allemande ... Le jugement est cependant nuancé : la politique de contrôle et les contraintes militaires ont donné lieu à des compromis et à des arrangements tacites entre occupants et occupés.</p> <p>La vision de l'Allemand donné par les civils interrogés contredit l'image du « barbare » : les tolérances permises par l'occupant ; les bonnes relations qui se sont nouées en certaines circonstances ; l'idée et la prise de conscience d'un sort commun partagé à travers l'évocation du vécu du soldat allemand (le rationnement, la discipline, l'inquiétude manifestée pour le sort de la famille restée en Allemagne ...).</p> <p>La question soulevée par l'auteur du sort qui fut réservé aux femmes apparaît comme une question centrale car elle fut placée au cœur des représentations de l'ennemi lors de l'invasion de 1914 et après (voir sur le thème du viol et sa place dans l'opinion durant la guerre, les travaux de John Horne et de Stéphane Audoin-Rouzeau en bibliographie).</p> <p>Les témoignages recueillis (témoignages qu'il faut prendre bien sûr avec prudence et qui ne sauraient donner une vision globale et généralisante à la question) écartent de manière catégorique l'idée de violence et d'abus de pouvoir à l'égard des femmes.</p> <p>Le thème de la honte qui s'attache aux unions qui se sont réalisées ne saurait être réduit aux interprétations et aux buts qu'en donne la propagande (ce sentiment de suspicion était également partagé par les combattants ne serait-ce que vis à vis des femmes restées seules à l'arrière). Le témoignage des femmes ayant vécu en territoire occupé laisse deviner sur cette question, sans qu'il soit possible là encore de tirer des conclusions générales, des sentiments et des réactions très contrastés vis à vis de l'occupant et des femmes qui ont entretenu des rapports intimes avec lui. A noter également le prisme social sous lequel sont rapportées ces unions et les clivages tout aussi sociaux auxquels elles donnent lieu.</p>		